

PRIX DE THÈSE ET MEMOIRE ANOFEL 2021



L'Association Française des Enseignants et Praticiens Hospitaliers Titulaires de Parasitologie et de Mycologie Médicale (ANOFEL) remettra lors de l'Assemblée Générale annuelle

Trois prix de thèse et mémoire

Destinés à récompenser :

une thèse d'Université, une thèse d'exercice et un mémoire de DES

Sont autorisés à s'inscrire :

Tous les étudiants (médecins, pharmaciens, vétérinaires, scientifiques) ayant soutenu leur thèse ou mémoire de DES dans une université française entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021. Le sujet de la thèse devra obligatoirement se référer à un sujet de la discipline Parasitologie et Mycologie Médicale.

Le directeur ou président de thèse ou de mémoire DES ou un des membres du jury devra obligatoirement être membre de l'association ANOFEL. Les thèses en cotutelle sont acceptées. Seules les thèses rédigées en français sont recevables.

Modalité d'attribution du prix :

Le jury, composé de membres de la commission recherche d'ANOFEL ainsi que d'autres personnalités reconnues pour leur compétence dans le domaine considéré, évaluera chaque document à l'aide d'une grille préétablie (originalité, méthodes choisies, présentation des résultats et iconographie, interprétation des résultats, discussion, conclusion, pertinence du travail, perspectives, style, orthographe, bibliographie, publications issues du travail). Le jury établira un classement final prenant en compte l'ensemble des évaluations. Un courrier sera ensuite adressé à chaque candidat l'informant du résultat des délibérations ; aucun rapport ne sera réalisé ou diffusé. Les lauréats seront conviés à présenter une synthèse de leurs travaux à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

- **Le mémoire de thèse ou de DES en version pdf**
- **Un *curriculum vitae* synthétique** (2 pages maximum, interligne simple) faisant apparaître, entre autres, les publications issues du mémoire et la situation professionnelle du candidat au moment de la candidature.

Les candidats désirant concourir doivent adresser leur dossier complet avant le 21 janvier 2022 (délai de rigueur) à l'adresse suivante : monique.ndiaye@unicaen.fr

Prix de la meilleure thèse d'Université : 750 euros

Prix de la meilleure thèse d'exercice : 500 euros

Prix du meilleur mémoire de DES : 500 euros